

N° 59

JUIN 2024

CLÉON MAG

Magazine d'informations municipales de la ville de Cléon - Bimestriel

Médiathèque
George Sand



Périscolaire,
prêts pour la
rentrée !

Bel été à Cléon

Retrouvez le programme complet !



Tous en selle

Cet évènement national a pour vocation d'encourager petits et grands à la pratique du vélo. En partenariat avec la Métropole Rouen Normandie, les villes de Cléon, Elbeuf, Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Saint-Pierre-lès-Elbeuf ont convié leurs collégiens à une journée de sensibilisation à la pratique du vélo dans le Parc des Sports et des Loisirs. Plus tard, la place Saint Roch a accueilli différentes animations, pour toute la famille, sur le thème du vélo.

Préserver la biodiversité

L'histoire de Cléon est liée à la Seine et donc aux océans. Pour la deuxième année, la ville de Cléon a participé à la Journée Mondiale des océans. Après un spectacle-conférence évoquant la dangereuse montée des eaux avec la compagnie Spark, l'association 1000 tonnes a organisé une séance de nettoyage de déchets au lac Patin avec notamment la présence d'un plongeur. Bilan : 60 kilos de déchets ont été ramassés !

Concertations

La Métropole Rouen Normandie et la Ville aménageront prochainement la rue de la Résistance. Objectif : créer une piste cyclable sécurisée et réduire la vitesse. Les riverains et membres de la communauté éducative ont pu donner leur avis au cours de deux réunions de concertation.



Les bouts d'chou à l'honneur

Durant une semaine, la ville de Cléon a mobilisé les acteurs de la petite enfance avec un programme riche en découvertes et rencontres. La nouveauté était l'organisation d'une conférence sur le langage. Le Festival des Bouts d'chou a ponctué cette semaine qui avait pour thème « le voyage autour du monde ».



Récompenses des sportifs Cléonnais

Frédéric Marche, Maire de Cléon, Conseiller départemental et Rachid Arbi, Adjoint au Maire chargé des sports et des loisirs ont récompensé les sportifs et leurs dirigeants pour la traditionnelle cérémonie de fin de saison à La Traverse.

Bienvenue !

Mercredi 22 mai, les élus ont accueilli les nouveaux cléonnais au sein de la Médiathèque George Sand. Les échanges avec les services municipaux présents se sont poursuivis dans une ambiance chaleureuse. Les habitants sont repartis avec un cadeau de bienvenue, fabriqué en France.



p.7

p.10

Sommaire

- 2 En images
- 4 En bref
- 6 Actualité
- 9 Cadre de vie
- 10 Dossier
- 12 Elections
- 13 Transition écologique
- 14 Rénovation urbaine
- 16 Culture
- 17 Expression libre
- 18 Carnet pratique
- 19 Agenda



p.16

L'édito du Maire



Chères Cléonnaises,

Chers Cléonnais,

Madame, Monsieur,

La période actuelle est troublée. Nous sommes nombreux à ressentir une perte de repères, à déplorer l'affaiblissement de l'autorité, la dilution de la convivialité.

Cela se voit dans des actes que nous vivons tous les jours, agressivité, incivilités, laisser-aller. Ce n'est pas une fatalité. Nous savons qu'ensemble nous pouvons inverser la tendance. Cela doit se faire dans un cadre, celui de l'autorité républicaine.

C'est elle, au travers de la loi et de ceux qui la font appliquer, qui permettra de retrouver de la sérénité, dans chaque moment du quotidien. De l'école au monde du travail, en passant par le sport, les loisirs ou la culture, tous les secteurs doivent être mobilisés pour renouer le dialogue entre chacun d'entre nous.

A l'aube de changements majeurs pour notre pays, il faut faire un pas de côté, regarder la situation en face et prendre les bonnes décisions.

La fuite en avant dans les solutions extrêmes représenterait un danger mortel pour notre pays mais aussi pour notre ville. La radicalité nous priverait de ressources importantes pour financer nos projets. Elle jetterait de l'huile sur le feu de l'équilibre fragile que nous avons trouvé dans notre ville.

A l'inverse, un chemin est possible, en travaillant toutes et tous à la construction d'une concorde nationale. Elle demande du courage, de l'abnégation et un sens du compromis. Nous y sommes prêts à Cléon.

Ebusco : le plein d'énergie

L'entreprise néerlandaise Ebusco débarque à Cléon. Elle ouvre sa première usine hors des Pays-Bas à Cléon. L'inauguration a rassemblé de nombreux invités parmi lesquels le Préfet de Région, le Président de Région et ancien Ministre, Hervé Morin ainsi que le Président de la Métropole, Nicolas Mayer-Rossignol. En ouverture, Frédéric Marche a souhaité « Welkom op Cléon » (Bienvenue à Cléon) à Peter Bijvelds, PDG du groupe qui avait fait le déplacement. L'entreprise a pour objectif d'employer environ 300 employés dans les mois à venir.



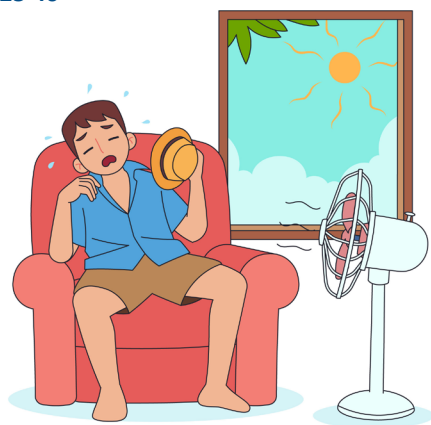
Recensement pour les vagues de chaleur

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, les collectivités recensement les personnes isolées ou vulnérables, en vue d'une éventuelle intervention des services de la Ville en cas d'épisode caniculaire.

Ce dispositif s'adresse notamment aux personnes âgées et aux plus vulnérables.

Nous vous invitons à vous inscrire sur le registre nominatif "Vague de chaleur" (distribué dans vos boîtes aux lettres ou téléchargeable sur le site web de la ville) et le retourner complété en mairie. En cas d'activation du plan par la Préfecture, le CCAS contactera les personnes enregistrées et proposera une aide adaptée en fonction du niveau déclenché.

Renseignements : **CCAS - Hôtel de ville, Rue de l'Eglise et 02 32 96 25 40**



Randonnée, une association qui marche bien !

« **Les Marcheurs Cléonnais** » c'est le nouveau nom de l'association de randonnée cléonnaise. Les amoureux de balades et de foulées sportives vont être heureux, l'association qui prend la suite de la section randonnée du Sillage se propose de les accueillir pour faire un bout de chemin ensemble !

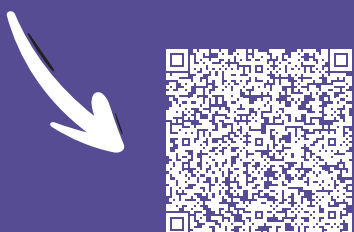
Informations et contact auprès de la Présidente Mme Valognes - **07 50 294 294**

Pétition de l'école Jean de La Fontaine

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale a pris la décision de fermer une classe à l'école Jean de La Fontaine. Les parents d'élèves se mobilisent contre cette décision. Les élus municipaux sont solidaires de cette action et vous invitent à signer la pétition contre cette fermeture.



Retrouvez la pétition en ligne :



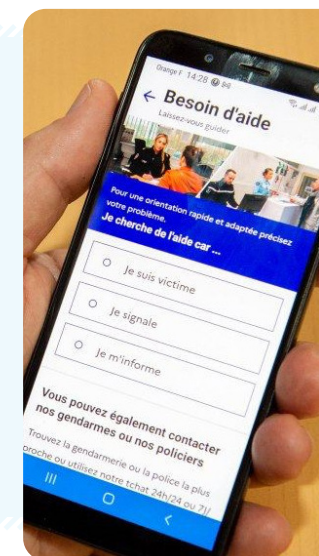
Conseil municipal : pour les associations, plus vite, plus haut, plus fort

Jeudi 27 juin, les élus de Cléon vont se réunir au sein du conseil municipal. Ils aborderont 29 délibérations. L'essentiel concerne les associations. La ville de Cléon réaffirmera son engagement aux côtés du monde associatif. Ils voteront près de 23 000€ de subventions pour trois nouvelles associations et pour deux événements exceptionnels. Les élus vont aussi acter l'aménagement d'une nouvelle maison des associations au Parc des Sports et des Loisirs.

Voyagez l'esprit tranquille

En cas d'absence prolongée de votre domicile, il est possible de vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de la surveillance de votre logement, avec des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end. Le service est disponible gratuitement en ligne sur le site service-public.fr

Vous pouvez aussi installer sur votre smartphone l'application "Ma sécurité". Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour effectuer votre demande d'OTV, pour déclarer un cambriolage ou signaler toute incivilité.



Sécurité – Contre les rodéos, les maires mettent le turbo

Les rodéos urbains sont des courses et démonstrations de véhicules illégaux. Vitesse excessive, imprudences, dégâts sur la chaussée, les rodéos mettent tout le monde en danger. Auparavant localisés à Tourville-la-Rivière, ils se sont déplacés sur les communes de Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Cléon. Les maires des communes prennent la situation au sérieux. Une réunion a eu lieu au commissariat d'Elbeuf pour faire le point. Réunis autour du commandant de police, les élus et techniciens ont identifié des solutions. Des études sont en cours pour les mettre en place à court et moyen terme. Action. Réaction.



Le coût du coup de propre

Le saviez-vous ? L'entretien de notre ville a un coût !

La balayeuse municipale, équipée de 3 balais et possédant un couple à bas régime qui permet de moins consommer, passe régulièrement dans vos rues. Elle est conduite par un des 3 agents formés pour l'utiliser. Entre le carburant, l'usure des balais et l'amortissement, chaque passage de balayeuse coûte environ 1 295 € par semaine.



Garanti sans écrans !

Présente aux côtés des élèves tout le long de l'année scolaire, la ville de Cléon a décidé de les accompagner durant les vacances estivales. Les élus de la Ville et le service des affaires scolaires ont décidé d'offrir à tous les élèves des écoles cléonnaises un kit vacances adapté aux différentes tranches d'âge. Dessiner, lire, jouer en famille, ce nouveau kit composé spécialement pour les enfants a pour vocation de développer la créativité et proposer des activités ludiques et éducatives.





RENCONTRE

« Dites Monsieur le Maire »

Suite au succès des deux premiers temps d'échanges, les rencontres de proximité « Dites M. le Maire » reviennent. Elles auront lieu :

- Sur le secteur des peintres et sculpteurs, le **mardi 9 juillet à 18 heures** à proximité du city-stade du Bois Rond
- Le **jeudi 11 juillet, toujours à 18 heures**, au quartier des Fleurs-Feugrais.

Si vous le souhaitez, vous pouvez d'ores et déjà poser vos questions via communication@ville-cleon.fr



GENS DU VOYAGE

Le point sur la réglementation

Les communes participent à l'accueil des personnes dites gens du voyage et dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles installées sur des aires d'accueil ou des terrains prévus à cet effet.

Les communes de plus de 5 000 habitants ont l'obligation de disposer d'une aire d'accueil ou de grand passage pour les gens du voyage (art. 1 de la loi du 5 juillet 2000).

Quels sont les moyens juridiques en cas d'installations illicites ?

Cas des communes de moins de 5 000 habitants

Ces communes ne sont pas soumises au schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage et n'ont par conséquent aucune obligation de réalisation d'aires d'accueil. De fait, dans le cas où des gens du voyage s'installeraient, le Préfet peut prendre un arrêté de mise en demeure de quitter les lieux à leur encontre, arrêté qui peut être contesté devant la juridiction administrative (exemple de Fourques, fin mai 2013).

Toutefois, lorsqu'une commune de moins de 5 000 habitants fait partie d'un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) compétent en matière de réalisation et de gestion des aires d'accueil qui n'a pas réalisé la totalité de ses obligations prévues par le schéma, elle ne peut se prévaloir de la procédure administrative de mise en demeure et d'évacuation forcée (cas de Cléon comprise dans la Métropole Rouen Normandie).

Les installations peuvent aussi concerner des terrains qui n'appartiennent pas à la ville. C'est le cas de l'installation qui a eu lieu sur l'hippodrome des Brûlins, propriété de la Métropole.

Dans ce cas, c'est au propriétaire d'engager la procédure.



POLITIQUE DE LA VILLE

Contrat de ville 2024 – 2030 : plus belle la ville

Les contrats de ville sont très importants. Ils prévoient des actions à mener en faveur des quartiers prioritaires. Ils décrivent les moyens mobilisés. Ils disent les résultats attendus. Leur but ? Coordonner renouvellement urbain et volet social de la politique de la ville.

Dans l'agglomération elbeuvienne deux quartiers ont été retenus : Arts et Fleurs - Feugrais – Novalles (qui couvre un périmètre à cheval sur Cléon et Saint-Aubin-lès-Elbeuf) et Elbeuf centre-ville.

C'est l'Etat qui décide si un territoire est dans la politique de la ville. Il le fait sur un critère unique : le niveau de revenu de la population*. Dans notre Métropole, cela concerne quinze quartiers, treize communes et 61 100 habitants.

Le contrat a été élaboré sur la base des enjeux locaux. Ils ont été identifiés en collaboration avec les habitants. Ils avaient complété un questionnaire afin de préparer le nouveau contrat de ville (voir l'article du Cléon Mag n°56). Les priorités allaient vers l'emploi, l'éducation, le logement, la convivialité, l'engagement citoyen, la sécurité et l'environnement.

Le contrat de ville a retenu huit actions dont six concernent plus particulièrement notre ville :



BON À SAVOIR

Vous voulez savoir si vous habitez dans le secteur concerné par le contrat de ville ? Rendez-vous ici : sig.ville.gouv.fr

EDUCATION

Favoriser la réussite éducative. Il s'agit de deux actions. La première pour lutter contre le décrochage scolaire et développer les collaborations entre l'école, les familles et la communauté éducative. La seconde pour la mise en œuvre du programme de réussite éducative. Celui-ci propose un accompagnement personnalisé pour les enfants et adolescents (2 à 16 ans) en difficultés scolaires.

FAMILLES

Atelier des familles – Outil de soutien à la parentalité, il permet de renforcer les liens au sein des familles.

CULTURE

Accès à la culture – Avec l'association La Traverse, l'action facilite l'ouverture de la salle au grand public et aux enfants. Elle permet aussi des ateliers artistiques pour développer leur créativité.

EMPLOI

Les Clés de la Réussite. Dispositif phare du bassin elbeuvien, ce salon pour l'emploi, l'apprentissage et l'alternance connaît chaque année un franc succès.

SANTÉ

L'Atelier Santé Ville. Il a pour objectif d'améliorer l'état de santé de la population. Il vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Ses outils principaux sont la prévention et l'éducation à la santé.

*Le revenu de la population doit être inférieur à 12.800€ par an et par unité de consommation. Les unités de consommation servent à prendre en compte le nombre d'adultes et d'enfants dans le foyer pour calculer le revenu.

ECHAPPEZ-VOUS !

Que faire cet été à Cléon ?

Vous en avez pris l'habitude, toutes les semaines vous retrouvez sur les différents réseaux numériques de la Ville, le programme des activités du week-end. Cléon et son territoire environnant disposent d'un patrimoine riche. L'été est souvent propice aux balades et aux découvertes. Nous vous donnons quelques idées :

S'amuser et se reposer

Considérée par la presse comme la plus spectaculaire de « l'agglomération » d'Elbeuf, la toute nouvelle aire de jeux « **À l'Abordage** », dans le Parc des Sports et des Loisirs Micheline Ostermeyer, s'est vite installée comme un lieu de rendez-vous pour toute la famille. L'aire est accessible tous les jours de 6h à 22h.



Des aires de jeux, plus petites, mais tout aussi divertissantes sont à votre disposition au niveau de la rue Charles Perrault et de la rue du Petit Clos.

Pensés, conçus et réalisés par des Cléonnais, des **aires de jeux et des mobiliers transitoires** sont également à proximité de Lacroix, de l'ancienne résidence des Feugrais et du City Stade du Bois Rond, n'hésitez pas à en profiter.

Se dépenser

Les beaux jours sont l'occasion de se vider la tête grâce au sport. A Cléon, vous avez l'embaras du choix. Les joggeurs et les marcheurs peuvent se rendre au **Parc des Sports et des Loisirs** pour profiter du parcours sportif. Ouvert il y a un peu plus d'un an, le Sentier des abeilles (à côté de l'hippodrome des Brûlins) vous offre une pause fraîcheur idéale pour vous dépenser, tout comme le lac Patin.

Le complexe **Piscine Patinoire de l'Oasis** vous accueille tous les jours pour vous rafraîchir.

Pour égayer vos soirées estivales, le service communication vous propose une playlist à écouter sur la plateforme YouTube



Se cultiver

Avec plus de 20 000 références, la **médiathèque George Sand** (place Saint Roch) est l'espace culturel de la ville. Avec des horaires adaptés à la période estivale et une inscription gratuite, vous pouvez emprunter des ouvrages et « lézarder » dans votre jardin ou au théâtre de verdure.

Pour ceux qui veulent se « faire une toile » le **cinéma Grand Mercure** d'Elbeuf vous propose une vaste programmation avec toutes les grandes sorties nationales.



TRAVAUX

La transformation se poursuit

De la rue de la Résistance au Parc des Sports et des Loisirs, en passant par la rue de l'Église et le mail Allende, l'embellissement de Cléon prend forme.

L'équipe municipale de Cléon poursuit son programme d'action pour le bien-être des Cléonnais. Ces opérations sont destinées à favoriser votre cadre de vie et à vous proposer des services publics de qualité. Ces aménagements bouleversent votre quotidien pour améliorer demain.

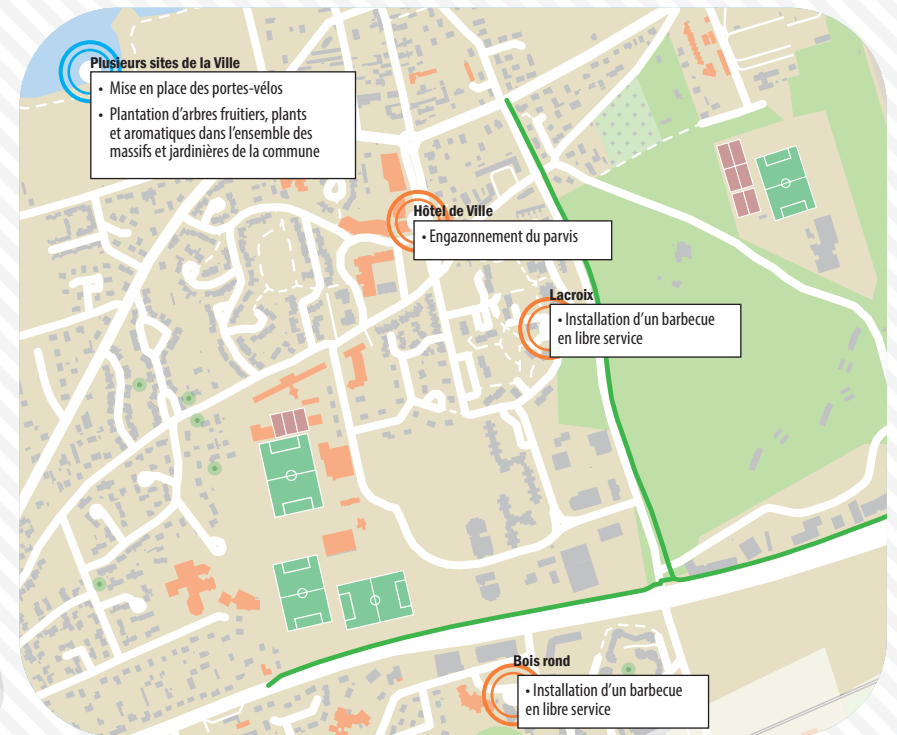
Rues sécurisées, optimisation de la distribution de l'eau, meilleur traitement des eaux usées, développement des places de parking et des mobilités douces (arceaux vélo...) ou nouvelle entrée de ville, Cléon finalise une transformation à dimension humaine. Vous pourrez apprécier tous ces progrès dès les premiers jours de 2025. Enfin, la prochaine étape majeure est le début des travaux du pôle d'équipements, attendus dès le début de l'automne.

POINT TRAVAUX



Monique Colombotti, 7^e adjointe chargée de la gestion des espaces publics et des travaux et Fabrice Berthou, 4^e adjoint chargé du cadre de vie et du développement durable

Grâce aux compétences des agents, une grande partie des travaux d'entretien et d'embellissement sont réalisés en interne. Tous les travaux de cette carte ont été réalisés entre mai et juin 2024.



Et cet été ?

Halte-garderie "Les Marmousets" : peinture des dortoirs
Parc des Sports et des Loisirs : changement des lumières par de l'éclairage LED



Périscolaire : cap sur le nouveau service

Dès la rentrée, la ville de Cléon va gérer l'ensemble des activités périscolaires et les temps du midi. Ces services sont : les accueils du matin et du soir (garderie), les accueils de loisirs périscolaires (le mercredi), les animations sur le temps de restauration et l'accueil de loisirs pendant les vacances.

Afin de bénéficier de ces services, il faut inscrire votre/vos enfant(s) en mairie. Vous pourrez le faire dès le 8 juillet et avant le 2 septembre 2024.

Voici la marche à suivre en trois étapes :

- Téléchargez ou retirez le dossier d'inscription, disponible en mairie ou en téléchargement sur le site de la ville de Cléon
- Complétez le dossier
- Envoyez-le par email à education.jeunesse@ville-cleon.fr ou déposez-le en mairie

Note : le tarif est calculé en fonction de votre quotient familial.



Vous devez prévoir les documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Attestation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou l'avis d'imposition du foyer
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de chaque enfant
- Copie du carnet de santé comprenant les vaccinations obligatoires



S'y retrouver dans les horaires et les lieux

Les horaires des activités périscolaires ne changent pas. Elle se déroulent le matin de 7h30 au début de la classe et de la fin de la classe jusqu'à 18 heures. L'augmentation de l'amplitude jusqu'à 18h30 est à l'étude. Plus d'informations dans le magazine de septembre.

Les lieux restent les mêmes. Les activités auront lieu à l'accueil de loisirs des Lilas en attendant la transformation de l'ancienne école Prévert.

Tous ces éléments sont récapitulés dans le guide de l'écolier édition 2024/2025 qui est disponible en téléchargement prochainement ci-dessous.



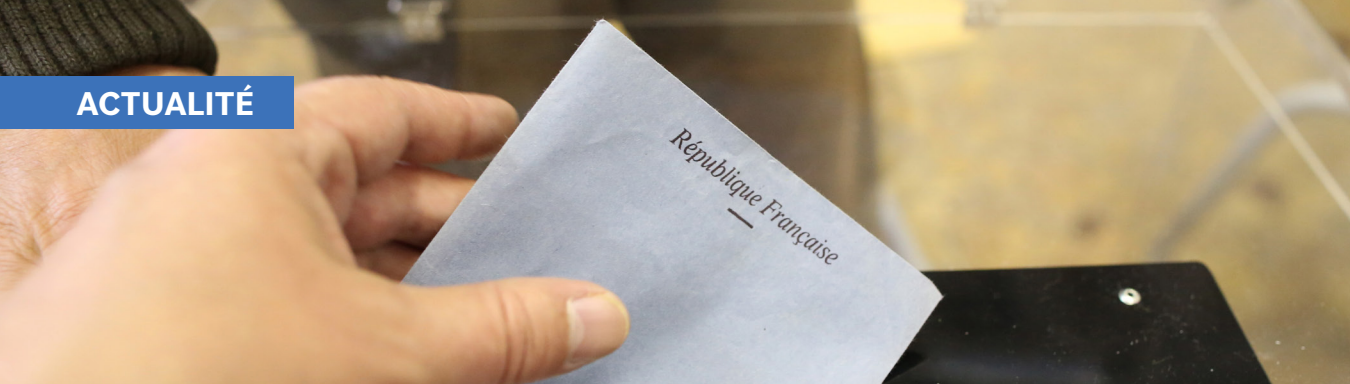
Une question ? Une précision ? Contactez le service des Affaires scolaires au **02 32 96 26 08**

Une rentrée très classe

Cet été, les élèves et enseignants vont prendre un repos bien mérité. Pendant ce temps, la Ville travaille pour préparer la rentrée. Tour d'horizon de toutes ces actions pour réussir au mieux la rentrée de septembre :

- Ecole Capucine : rafraîchissement de la peinture des toilettes et des coursives, mise en place de rideaux, changement de l'alarme intrusion.
- Ecole Pierre et Marie Curie : restauration des tables et des carreaux dans les escaliers
- Ecole René Goscinny : restauration des tables, installation d'un système de Plan Particulier de Mise en Sécurité.
- Toutes les écoles : mise en place de vannes de coupure d'eau, de réducteurs de pression d'eau et de têtes thermostatiques, pour une meilleure gestion écologique et économique de l'eau.





Élections législatives anticipées

A l'issue du scrutin des élections européennes, le Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale et de procéder à des élections législatives anticipées.

Voilà un petit rappel du rôle des députés et de l'Assemblée nationale :

Qu'est-ce qu'un député ?

Un député est un parlementaire qui représente, à la fois, sa circonscription et la nation toute entière. Élu à l'Assemblée nationale, le député participe à l'exercice de la souveraineté nationale. Il vote la loi et contrôle l'action du gouvernement.

Combien y a-t-il de députés ?

L'Assemblée nationale est composée de 577 députés. Les 577 circonscriptions dans le cadre desquelles se déroule l'élection de chaque député sont délimitées par le code électoral à l'intérieur de chaque département, en fonction de l'importance de la population.

Qu'est-ce qu'une circonscription ?

Chaque député est élu dans une circonscription dont les limites sont fixées, à l'intérieur des départements et des collectivités d'Outre-mer, par le code électoral et sur des bases démographiques. Ainsi, les circonscriptions doivent représenter un nombre comparable d'habitants afin de respecter le principe d'égalité devant le suffrage.

Le découpage électoral appliqué pour les élections législatives issu de la loi du 23 février 2010 fonde la répartition des sièges entre les départements sur une méthode de répartition par tranches de population dont le montant est dorénavant fixé à 125 000 habitants (un député supplémentaire est attribué pour chaque tranche supplémentaire de 125 000 habitants). Les départements de moins de 125 000 habitants ne disposent que d'un seul député.

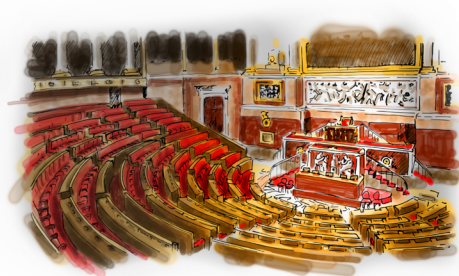
Qui peut être élu ?

Pour pouvoir être élu député, il faut avoir 18 ans révolus, disposer de la qualité d'électeur et ne pas être dans un cas d'incapacité électorale ou d'inéligibilité. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale d'une des communes de la circonscription législative dans laquelle le candidat se présente. L'exercice de certaines fonctions est incompatible avec le mandat de député.

Qui vote aux élections législatives ?

Les députés sont élus au suffrage universel direct. Seuls les Français âgés de 18 ans au moins, inscrits sur les listes électorales, jouissant de leurs droits civils et politiques et n'étant pas dans un cas d'incapacité prévu par la loi peuvent participer à l'élection.

En cas d'impossibilité de se déplacer pour voter, l'électeur peut demander à un autre électeur de voter à sa place en réalisant une procuration (maprocuration.gouv.fr).



JARDIN PARTAGÉ

Savez-vous planter...

Cléon est engagée dans une démarche de ville nourricière. Ainsi, l'équipe municipale travaille pour proposer un milieu de vie assurant à l'ensemble de ses résidents un accès à des aliments frais et sains. Massifs comestibles et arbres fruitiers intègrent désormais le paysage de la ville pour vous offrir le plaisir des récoltes.

Vous êtes passionnés par le jardinage ? Vous souhaitez en découvrir les rudiments pour créer votre propre jardin ? La ville de Cléon vous propose des animations pédagogiques pour apprendre ou vous perfectionner sur les différentes méthodes de jardinage.

Trois ateliers sont programmés sur la place Saint Roch :



Mercredi 26 juin de 14h à 16h



Mercredi 18 septembre de 14h à 16h



Mercredi 16 octobre de 14h à 16h

Aromates, encres végétales ou valorisation de vos déchets, les ateliers proposés vont vous permettre de devenir un jardinier responsable. Vous pouvez également profiter des jardins partagés répartis dans toute la ville pour semer, planter et jardiner à volonté.



Soucieuse de promouvoir des méthodes de consommation responsable, la ville de Cléon vous propose de participer à des ateliers gratuits pour appréhender les bases du jardinage, précise Fabrice Berthou, adjoint chargé du cadre de vie et du développement durable. Les experts présents vous transmettront leur passion et leur savoir-faire. Que vous soyez confirmés ou débutants, ces rendez-vous sont l'occasion de développer la culture du jardinage entre voisins ou en famille.

TAILLE DE HAIE

Couper court aux mauvaises herbes

En période de nidification des oiseaux, il est fortement recommandé de ne pas tailler les haies du **16 mars au 15 août**. Toutefois, la taille peut intervenir pour des raisons de sécurité imposée par l'autorité municipale. C'est ce que prévoit l'arrêté municipal 2021-283. Il concerne aussi l'entretien des trottoirs. **Les propriétaires doivent assurer le nettoyage et désherbage le long de leurs propriétés.**

Pour plus d'information, contacter les services techniques : **02 76 27 74 73**



UN NOUVEL ÉCRIN PLUS RESPONSABLE POUR LES FLEURS

Dans le cadre du renouvellement urbain des villes de Cléon et de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, le bailleur "le Foyer Stéphanois" a effectué une opération de résidentialisation sur le secteur des Fleurs.



« Dans un premier temps, nous avons procédé à une phase de réhabilitation énergétique, souligne Vincent Moraleda, chargé d'opérations réhabilitation pour le Foyer Stéphanois. Les techniciens ont tout d'abord désamianté toutes les façades puis apposé un nouvel isolant. Nous avons décidé de remplacer toutes les menuiseries et les volets pour vraiment gagner en efficacité énergétique. »

Cette opération qui a duré plusieurs mois a également permis au Foyer Stéphanois de repenser totalement le secteur des Fleurs. « Pour la résidentialisation, nous avons aussi travaillé sur les extérieurs. Nous tenions à sécuriser les résidences et faciliter les accès pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Finalement, nous sommes parvenus à redessiner le quartier en tenant compte notamment des remarques de nos locataires. Nous avons intégré des étendoirs à linge aux pieds de nos résidences. » Soucieux d'offrir un cadre de vie responsable et agréable pour ses résidents, le Foyer Stéphanois va installer des jardins partagés, espace de détente générateur de lien social. La végétalisation des espaces extérieurs va réduire les îlots de chaleur. Afin de faciliter les échanges et la proximité avec ses locataires, le Foyer Stéphanois a totalement repensé son espace d'accueil.

L'une des principales difficultés dans cette opération a été la synchronisation de la réhabilitation puis de la résidentialisation pour faire en sorte que les locataires ne soient pas trop impactés par ces

travaux. Si le décor pouvait faire penser aux années 80 il y a encore quelques mois, la résidence des Fleurs est maintenant rajeunie et illustre le renouvellement urbain opéré sur les villes de Cléon et de Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

D'autres résidentialisations sont prévues sur les secteurs de Lacroix, de Pierre Dac et de la Mare aux Corneilles.

LE CENTRE COMMERCIAL SE DESSINE

« Nous sommes ouverts ! » : c'est à l'unisson que les commerçants du centre commercial des Feugrais rappellent à leurs clients que la pharmacie, la boulangerie et le pressing sont toujours prêts à les accueillir.

Il faut reconnaître que les travaux de démolition des bâtiments alentour ont bien avancé. La zone comprise entre le centre commercial et la rue de Tourville (RD7) sera également concernée. A terme, elle laissera place à un parvis boisé et aménagé de façon conviviale, offrant toute visibilité sur le nouveau centre commercial depuis la rue de Tourville.

Le printemps 2025 verra le début de la construction des nouvelles cases commerciales, six au total, qui prendront place dans le prolongement de la pharmacie, créant un nouveau bâtiment en angle. Vos commerces ne fermeront donc pas pendant la période des travaux, et, une fois ceux-ci achevés, ils basculeront dans les nouvelles cases commerciales.



PORTRAIT

Milouda Saïdi, « C'est la simplicité des relations qui m'a plu ici »



Photo © Fabien Lestrade

Milouda est née à Berkane au Maroc en 1969. Elle arrive en France en 2004, après son mariage. C'est en 2007 qu'elle s'installe avec sa fille aux Feugrais, dans l'immeuble G2. Elle trouve alors soutien et solidarité : « c'est la simplicité des relations qui m'a plu ici ». C'est aussi le cadre de vie qu'offre le quartier, car « même si les gens disent qu'il manque des commerces, moi je trouve qu'il y a tout : kiné, pharmacies, centres commerciaux à proximité, boucherie halal, laboratoire, hôpital, écoles... ».

À son arrivée, Milouda rencontre des femmes originaires de divers horizons. C'est notamment grâce à ses compétences en tant que couturière-modéliste qu'elle trouve rapidement sa place : « Les femmes originaires du Sénégal me demandent souvent de les aider pour coudre leur « kala » (grand foulard), et malgré nos langues différentes, on arrive à se comprendre ». À l'occasion de la fête de quartier, elle contribue à la fabrication des colliers de perles et apprécie ce grand moment de cohésion et de liberté : « C'est incroyable tout ce qu'elles font, de toutes sortes, avec une

grande liberté, on voit que les gens du quartier se respectent beaucoup entre eux, ils sont comme une seule famille ». Milouda a déménagé des Feugrais pour la résidence Lacroix dans le cadre du logement et du fait de la démolition future des Feugrais. Elle explique qu'elle s'est « accrochée » afin d'obtenir un logement répondant à ses attentes. Il lui paraissait important de pouvoir garder son mobilier, notamment son salon marocain qui tout en étant une marque de son identité, joue un rôle majeur en matière d'hospitalité et de sociabilité.

Elle se montre inquiète et craint que cette solidarité qui est pour elle l'ADN du quartier, soit mise à mal : « Certains sont partis ailleurs, ça n'a rien à voir, comment vont-ils faire s'ils sont dispersés, pour se venir mutuellement en aide ? ». Aujourd'hui Milouda souhaite que « le changement réjouisse les habitants sans qu'il ne pénalise ceux qui vivent dans le quartier depuis longtemps ».

PARTENAIRES FINANCEURS DE LA RÉNOVATION URBAINE



Calendrier des chantiers de Rénovation Urbaine

- Chantier des Fleurs**
3^e trimestre 2024
Fin de chantier de résidentialisation des immeubles Marguerite, Lupin et Kalmié.
- Chantier de Lacroix**
2023 - 2025
Chantier de requalification des 22 immeubles, soit 197 logements.
- Chantier de la Mare aux Corneilles**
Juin 2024
Début du chantier de résidentialisation.
- Chantier de Pierre Dac**
Juin 2024
Début du chantier de requalification et de résidentialisation des 6 immeubles de Pierre Dac.
- Chantier du Pôle d'équipements**
Septembre 2024
Démarrage du chantier de construction.
- Chantiers de voirie**
1^{er} semestre 2024
Travaux d'assainissement rue de l'Église
- 2^e semestre 2024**
Chantier de la nouvelle voie vers le Parc des Sports et des loisirs et du parking devant la salle Cerdan.
- Chantier des Fouilles archéologiques derrière la mairie de Cléon**
2024
Poursuite des fouilles sur les parcelles situées entre la mairie et la rue Sortemboc.
- Chantier sur maisons privées**
Septembre 2024
Démolition des maisons, secteurs Oliviers et Feugrais.
- Chantier du Centre Commercial des Feugrais**
2^e trimestre 2025
Démarrage du chantier de construction des 6 locaux commerciaux. Maintient des commerces existants.
- 1^{er} semestre 2026**
Démolition des cases commerciales vides, hors pharmacie.

Permanences à la Maison du Projet

Les jeudis de 14h à 17h ou sur rendez-vous.
Retrouvez toutes les infos sur : ville-cleon.fr

Maison du Projet
Place Saint Roch, Cléon
06 45 26 78 88



UN ÉTÉ CULTUREL

En cette période estivale, les équipes de la médiathèque George Sand vous proposent un programme d'activité riche. Histoire, bande dessinée, jeux ou exposition vous trouverez de quoi vous cultiver en famille ou entre amis (en fonction des horaires d'ouverture).

Partir en Livre

Le 5 juillet, de 18h à 20h, venez jouer en famille à la médiathèque et remportez la victoire ! Des jeux de société et autres défis pour petits et grands vous attendent ! (entrée libre). Jusqu'au 6 juillet, venez découvrir les illustrations du roman jeunesse de Colas Gutman et Marc Boutavant : « Chien Pourri aux Jeux Olympiques » par L'Ecole des Loisirs.

L'univers de la bande dessinée

Venez participer à un atelier de création de bandes dessinées les 11, 25 juillet puis les 8 et 22 août à partir de 14h. A l'aide du logiciel BDNF, créez votre propre histoire en trois cases et repartez avec votre planche ! Un atelier ouvert à tous, petits et grands, à partir de 8 ans. Places limitées. Réservation conseillée.

Cléon fait sa Rentrée

Les équipes de bibliothécaires seront présentes lors de Cléon fait sa Rentrée pour vous faire profiter du désherbage. Vous pourrez ainsi repartir gratuitement avec les livres mis à disposition par la médiathèque.

Médiathèque George Sand, place Saint Roch

02 76 27 74 92 - mediatheque@ville-cleon.fr - www.rmte.fr



Et ils meurent tous les deux à la fin

d'Adam Silvera (Robert Laffont)

Stagiaire de seconde à la médiathèque George Sand, Léana vous propose un livre qui l'a particulièrement marqué.

C'est l'histoire de deux garçons qui profitent à fond de leur dernier jour de vie, dans un monde où la mort peut être prédite. C'est un roman profond que j'ai beaucoup aimé. Il est triste et parle de mort, un thème qui m'intrigue beaucoup. J'ai aussi beaucoup aimé le style d'écriture et l'histoire des protagonistes. C'est pour tout cela que je vous le recommande.



Les guerres de Lucas

de L. Hopman et R. Roche (Deman éditions)

Déjà enfant, George était un garçon anticonformiste et rêveur. Suite à un accident de voiture dont il réchappe miraculeusement, il s'oriente vers des études de cinéma où son imaginaire va se démarquer mais aussi se confronter à la dure réalité des studios. Cela sera d'autant plus vrai avec son tout nouveau projet : Starwars.

Voici une bande dessinée documentaire qui traite de George Lucas, de son parcours atypique et révolutionnaire. Un livre culte ?



Cette page rassemble les expressions libres des groupes du Conseil Municipal conformément à l'article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales. Les propos publiés ci-dessous le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Liste « Aïmons et Transformons Cléon »

Faites entendre votre voix

Les cléonnaises et cléonnais retourneront aux urnes. Le Président de la République l'a décidé. Il l'a fait après des élections européennes qui ont placé l'extrême droite en tête dans de nombreuses communes. Cléon ne fait pas exception, même si le résultat est moins élevé que chez nos voisins.

Le 30 juin et le 7 juillet prochain, nous revoterons. Ce choix intervient dans un moment particulier. Il permettra à chacune et chacun de se positionner. Il sera l'occasion de faire un véritable choix, en responsabilité.

Cette élection aura des conséquences concrètes pour notre ville, ses habitants, ses associations. Cléon s'inscrit dans un programme national de renouvellement urbain. Celui-ci sera-t-il maintenu à l'issue des élections ? Bénéficiera-t-il des mêmes moyens ? La culture aura-t-elle toujours des financements équivalents ? C'est particulièrement important pour La Traverse, outil d'émancipation culturelle pour tous les cléonnais.

Enfin, notre commune peut se réjouir de compter de nombreux cléonnais et cléonnaises issues de tous horizons. Ils participent, tous les jours, à la vie économique, associative ou démocratique. Ces femmes et ces hommes assument parfois des métiers pénibles, peu ou pas considérés, au service de tous. Quel sera leur avenir demain ?

Les 30 juin et 7 juillet, ce sont toutes ces questions qu'il faudra se poser, avant de voter.

Liste « Ensemble Réinventons Cléon »

Chers Cléonnais,

Cette Tribune ne concernera pas les affaires directement locales, car la situation issue des Elections Européennes nous concerne tous et toutes, ici et dès à présent.

D'abord à cause des résultats, ensuite en raison de la Dissolution de l'Assemblée Nationale décidée par Emmanuel Macron. Etait-il bien utile de valider, ainsi, la tentative de détournement par le Rassemblement National d'un scrutin simplement destiné à envoyer des députés au Parlement Européen ?

L'avenir le dira. Mais une chose est certaine, il n'était en rien question d'un Référendum national pour ou contre la personne du Président de la République. Et il nous semble que les Législatives anticipées qui se profilent immédiatement participent à la confusion et font courir un danger à notre pays.

Heureusement, les grands équilibres n'ont pas été bouleversés à l'échelle de l'Union Européenne, et des options républicaines se présenteront pour les élections des 30 juin et 7 juillet dans le cadre de la procédure de vote transparente que notre pays, et les personnels mis à contribution, savent organiser.

Malgré la précipitation, nous incitons donc les Cléonnais à prendre au sérieux ce retour aux urnes estival, et à réfléchir, en un temps record, avant de placer une nouvelle fois leur bulletin dans l'urne.

On peut le regretter, mais, plus que jamais, l'électeur devra se faire stratège.

Laëtitia Lefebvre Bellegueulle, Evelyne Leriche, Marc Bourreau

Liste « Cléon, il est temps d'agir »

Bonjour à toutes et tous,

Devant cette situation exceptionnelle, nous tenions à vous partager notre opinion. Fermement engagé contre toutes formes d'extrémismes, nous ne cesserons pas de favoriser le vivre ensemble. Les affaires politiques se manifestent souvent dans les urnes et pourtant, au vu de l'abstention, les résultats peuvent manquer de pertinence et de représentativité. Elles représentent cependant, une partie de cléonnais(e) sûrement touchée par des logiques de désinformation ou simplement fragilisée par la situation de notre pays.

Les récentes élections européennes ont mis en lumière une réalité préoccupante : la montée de l'extrême droite à travers l'Europe. Localement, le constat est identique.

Il nous semble urgent de venir à votre rencontre et potentiellement d'apaiser certaines tensions en étant très clairs sur ce qui se cache sur cette fameuse "désinformation" relayée par les médias ou des personnes profondément malveillantes qui souhaitent mettre en danger une unité nationale, certes, à renforcer. Qu'ils le veuillent ou non, la diversité et la tolérance sont des valeurs essentielles pour que nous puissions tous progresser. Les amalgames sont à combattre et la "division pour mieux régner" n'est qu'une bêtise de certains pour nous manipuler.

Les futures échéances doivent traduire d'une forte volonté de nous unir pour faire front commun et défendre les droits de chacun.

Un dernier mot pour vous dire à tous que malgré ce constat nous continuerons à croire en la bonté de l'humain, en ses espoirs et en sa force. S'engager féroce contre les hypocrisies politiciennes est notre plus belle des défenses.

Ibrahim et Clélia, Colistiers liste "Cléon, il est temps d'agir"

Vos établissements

Nouveaux horaires

Hôtel de Ville

Rue de l'Eglise
02 32 96 25 40
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30.

CCAS

Rue de l'Eglise
02 32 96 26 07
Pôles Actions sociales et logement :
Lundi de 10h à 12h, mardi et jeudi
de 14h à 16h30 (sauf logement) et le
vendredi de 9h30 à 12h.

Permanences du pôle personnes âgées : Du lundi au vendredi de 8h30
à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Service d'aide à domicile : Les
aides à domicile peuvent intervenir
sur quelques heures, du lundi au
dimanche de 7h30 à 20h.

Halte-garderie
Les Marmousets

522 rue Charles Perrault
02 35 77 65 79

Accueil des enfants de 3 mois à 3 ans
révolus, jusqu'à 6 ans pour les enfants
en situation de handicap. Le lundi,
mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h.
Comme chaque été, la halte-garderie
prend ses quartiers d'été. Elle sera
fermée du 8 juillet au 2 août inclus.
Réouverture le lundi 5 août.

Médiathèque
George Sand

Place Saint Roch
02 76 27 74 92
Mardi : de 14h à 18h15
Mercredi : de 10h à 12h30 et de 13h30
à 18h15
Vendredi : de 14h à 18h15
Samedi : de 10h à 12h30 et de 13h30
à 17h15

L'On dine

113 rue des Brûlins
02 35 77 51 70
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h
à 17h.

Restaurant municipal
des séniors

113 rue des Brûlins
Du lundi au vendredi. Modalités au
02 32 96 25 48 ou au 06 71 28 65 31.

Parc des Sports et des
Loisirs

06 07 50 94 03
De 7h30 à 18h.

Un Conseiller à votre écoute



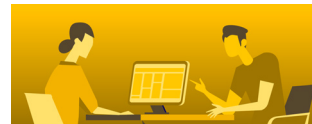
Gilles Barcelo reçoit les Cléonnais en mairie,
sur rendez-vous, afin de les accompagner
dans leurs besoins.

Les accompagnements individuels sont
réalisés à la Médiathèque le deuxième
samedi de chaque mois, pour un
accompagnement plus personnel.

Des groupes de 4 personnes (maximum)
seront également accompagnés à la
Médiathèque de Cléon, pour la prise en main
d'ordinateurs et de tablettes, les mardis de
10h à 11h30 et de 16h à 17h30. Vous pouvez
apporter votre matériel ou profiter de celui
mis à votre disposition par la Mairie, pour
assister aux ateliers.

Depuis le mois de juin, le conseiller
numérique vous accueille également au
CCAS de la ville de Cléon, le mardi et le jeudi
de 14h à 16h30. Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter Gilles Barcelo :

- 06 62 95 50 44
- conseiller.numerique@ville-cleon.fr



Elections

Le dimanche 30 juin et dimanche 7 juillet,
il n'y a qu'un seul lieu pour voter à Cléon.
Celui-ci est situé dans la **salle Cerdan**, au
sein du Parc des Sports et des Loisirs. Des
agents de la ville seront sur place pour
vous guider.

Etat Civil

MARIAGES

18/05/2024 Mme Florence VALLÉE et
M. Alain TELLIER

DÉCÈS

08/05/2024 Mme Monique BLACK
16/05/2024 M. Serge AUVRAY
17/05/2024 Mme Yolande PATITUCCI
15/06/2024 Mme Geneviève PORCHET

Conseil Municipal

Le conseil municipal de la Ville de Cléon
va se réunir le **jeudi 26 septembre** dans la
grande salle des actes de l'Hôtel de Ville,
à 18h30. Ces séances sont ouvertes au
public.



Service jeunesse

JUILLET

Plusieurs sorties sont programmées
pour les jeunes inscrits au service
jeunesse :

**Journée à la base nautique de
Brienne le 9 juillet** pour les 11-17 ans
(rendez-vous à 10h O'spot)

Karting le 12 juillet pour les 14-17 ans
(rendez-vous à 14h O'spot)

Accrobranche le 10 juillet pour les
11-13 ans.

Informations au 06 58 52 82 87 ou
animateurs.jeunesse@ville-cleon.fr

Rencontre

MARDI 9 JUILLET, 18H

Le Maire et les élus viennent à votre
rencontre au City-stade Bois-rond
pour le secteur des Peintres et
Sculpteurs.

JEUDI 11 JUILLET, 18H

Le Maire et les élus viennent à votre
rencontre au niveau du secteur des
Fleurs-Feugrais. Plus d'informations
dans votre boîte aux lettres à partir du
4 juillet.



Evénement

Les Journées européennes du patrimoine
se dérouleront les 21 et 22 septembre
à Cléon. Au programme : spectacle,
ateliers, visite et randonnée à vélo vintage
pour découvrir le patrimoine sous un
autre angle. Plus d'informations dans le
prochain numéro du Cléon Mag.



Spectacles

LA TRAVERSE

La salle de spectacle vous propose
tout au long de l'année des
manifestations musicales sur des
genres variés, des spectacles et de
nombreux autres événements.

BERNARD ALLISON

• DIMANCHE 6 OCTOBRE

Un nom qui résonne avec force dans
l'univers du blues moderne, incarnant
la fusion des racines traditionnelles
du genre avec une approche
contemporaine et électrique. Fils de
la légende du blues Luther Allison,
il a su tracer son propre chemin en
livrant une musique empreinte de
passion et de virtuosité.

Plein 23€ / Réduit-Reg'Arts 19€



Contacts

Retrouvez toutes les infos sur les
événements en flashant le qr code, ou
sur latraverse.org



☎ 02 35 81 25 25

✉ info@latraverse.org

🕒 du lundi au vendredi, entre
9h30-12h30 et 13h30-17h30



Lectures

CROC'UNE HISTOIRE

JUILLET – SEPTEMBRE

Les agents municipaux de la Médiathèque
George Sand proposent tout au long de
l'année des histoires contées et adaptées
à l'âge des enfants.

Venez en faire profiter les :

• Enfants entre 0 et 3 ans

11 juillet, 8 août et 12 septembre

• Enfants entre 0 et 6 ans

6 juillet, 3 août et 12 septembre

• Enfants entre 6 et 10 ans

17 juillet, 14 août et 18 septembre

N'oubliez pas le Croc spécial "Sport et
jeux" le 6 juillet à 10h30 !

Fête

• VENDREDI 28 JUIN, 16H15

L'école Pierre et Marie Curie vous
invite à sa fête de fin d'année !



Votre ville est sur les réseaux sociaux

Retrouvez toute l'actualité et les
événements de la commune, des
associations, des écoles et bien d'autres,
sur nos différents réseaux :

Ville de Cléon

Ville de Cléon

www.ville-cleon.fr

Sur l'application IntraMuros, en
sélectionnant "Cléon"

[villecleon](https://www.instagram.com/villecleon) et #VilleCleon

Informations pratiques

Rendez-vous du Maire

Monsieur le Maire de Cléon,
Conseiller Départemental, Frédéric
Marche, reçoit sur rendez-vous au
02 32 96 25 40.

Centre Hospitalier
Intercommunal

Elbeuf-Louviers Val de Reuil
Rue du Docteur Villers,
Saint-Aubin-lès-Elbeuf
02 32 96 35 35

Du lundi au samedi de 10h à 18h. Le
dimanche de 9h30 à 12h30.

Déchetterie

Rue Marie-Louise et Raymond
Boucher

Du lundi au samedi de 10h à 18h.
Le dimanche de 9h30 à 12h30.

Ma Métropole

Vous souhaitez nous faire part de
vos remarques concernant une
compétence de la Métropole Rouen
Normandie (voirie, éclairage,
assainissement,...), rendez-vous sur
mrn.metropole-rouen-normandie.fr/ma-metropole ou contactez le 0
800 021 021 (numéro vert).

Signalair

Vous constatez une nuisance
olfactive, une fumée, des pollens
ou un bruit ? Vous pouvez faire un
signalement précis et géolocalisé sur
signalair.eu/fr/ ou sur l'application,
téléchargeable gratuitement sur
toutes les plateformes mobiles.

CLÉON MAG Magazine d'informations municipales de la ville de Cléon - N°59 | JUIN 2024

Directeur de publication : Frédéric Marche / Rédacteur en chef : Alexandre Cherichi / Conception, rédaction et prises de vues : Alexandre Cherichi, Olympe Le Touze, Emmanuel Naud, Alex Dusseaux / Impression : ICM Imprimerie : 2 500 exemplaires - Diffusion gratuite / Crédits photos : Ville de Cléon / Adobe Stock / Freepik
Dépôt légal : Juillet 2021 / Ville de Cléon - Rue de l'Eglise - 76410 CLÉON / Tél : 02 32 96 25 40 - Mail : communication@ville-cleon.fr / www.ville-cleon.fr



Magazine imprimé sur du papier 100 % recyclé fabriqué

SAMEDI 7
SEPTEMBRE
14H-18H ACCÈS LIBRE
PARC DES SPORTS ET DES LOISIRS



Cléon

fait sa

rentrée

Structures gonflables,
animations, démonstrations
et autres surprises !

Plus d'informations sur www.ville-cleon.fr
Arrêt de bus ligne E : Pierre et Marie Curie

